LE PETIT ABBATIEN

NUMERO 76 // OCTOBRE 2022



Sommaire



3 LE MOT DU MAIRE

4 LE COMITÉ DES FÊTES

6 LE CENTRE DE LOISIRS

8 DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

10 LA COMMUNE AU QUOTIDIEN

12 LOISIRS & CULTURE

13 L'ÉPI RIGOLES

14 FESTIVAL LES VILAINES

15 INFORMATIONS DIVERSES

16 EXTRAITS DE COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

LE MOT DU MAIRE



Chers habitantes et habitants,

Comme je l'appelais de mes vœux en début d'année, nous avons pu à nouveau partager et échanger sans trop de contraintes.

En effet dès le 2 avril le Comité des Fêtes nous proposait une soirée dansante et le 8 mai il organisait une brocante mémorable eu égard à l'affluence et aux conditions météorologiques très favorables. Ce même jour nous avons également commémoré la victoire de 1945 devant le monument aux morts cerné par les exposants. Le CDF a ensuite innové avec une Kermesse le 3 juillet.

En termes d'échanges la fin du printemps a été marquée par deux activités ; d'une part la création de notre épicerie participative : l'Epi Rigoles, et d'autre part le fleurissement, par un groupe d'habitants du jardinet proche de la classe maternelle.

La fin de l'été s'est révélée très festive : une soirée musicale le 26 aout, le prix de Vieille Eglise à l'Hippodrome le 4 septembre, l'inauguration de l'Epi Rigoles le 10 septembre, le même jour le festival « Les Vilaines » (un coup d'essai des Voisaines qui s'est révélé être un coup de maitre) et enfin la Saint Gilles avec la traditionnelle soirée dansante et un vin d'honneur le dimanche.

Par ailleurs la rentrée scolaire s'est bien passée ; les soixante élèves et l'équipe éducative ont retrouvé le chemin de notre charmante école.

Quelques dates sont à retenir : la commémoration du 11 novembre, le repas des « anciens » le samedi 19 novembre et aux alentours de la sainte Catherine un moment de partage auquel nous souhaitons associer l'école et les habitants : la plantation de la haie bocagère à proximité du verger.

En matière de travaux, une nouvelle subvention du Département ayant été obtenue, nous allons lancer deux opérations : très prochainement la création d'un cheminement piétonnier route de Rambouillet et ensuite la rénovation de la voirie du Clos d'Orphin.

Malgré les perspectives peu agréables, je vous souhaite un bel automne avec de bons moments en famille et entre amis.

Le maire, Jean Louis Duchamp
le 28 septembre 2022

Comité de rédaction :
Jonathan Trebois
Dominique Le Dû
Christian Morvannic
Myriam Heurtaux
Jean-Louis Duchamp

VOTRE MAIRIE VOUS ECOUTE

vieilleglise.yvelines@wanadoo.fr
Tel : 01 30 41 16 13

Horaire d'ouverture au public les :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 9h30 à 12h30
Jeudi de 14h30 à 17h
Samedi de 10h à 12h

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes c'est 40 bénévoles et divers évènements proposés tout au long de l'année sur le village.

L'année a commencé avec la fête du printemps début avril : diner dansant avec DJ, nos soirées remportent à chaque fois un fort succès, intergénérationnelles, ce sont des moments de rencontres, partage, fête et bonne humeur.





Notre traditionnel vide grenier le 8 mai, cette année, le soleil était au rdv. Nous avons accueilli 150 exposants. Nouveauté : Cette année l'équipe s'est agrandit avec nos petits bénévoles qui ont assuré la livraison restauration directement sur les stands exposants.





La fête du village, le 3 juillet c'est la Nouveauté de cette année : fête qui a réuni toutes les associations du village autour d'un barbecue, des structures gonflables pour petits et grands, stand maquillage, balade en poney, pétanque ...etc







En partenariat avec l'usine à chapeau, le 26 août, dans les jardins de la maison communale, nous avons reçu la ludomobile, le camion pizza Bella, un bar éphémère et le groupe Rémila pour un concert. L'ambiance était familiale et estivale.



La fête de la Saint Gilles, célébrée le 3ème samedi du mois de septembre, pour mettre à l'honneur Saint Gilles le patron de Vieille Eglise en Yvelines, à cette occasion cette année nous avons organisé un diner spectacle et soirée dansante sur le thème des années de nos 20 ans.





NOS PROCHAINS RDV POUR 2022 SONT :

- la boite aux lettres du Père Noël devant la mairie, le père noël se fera une joie de répondre personnellement à tous les enfants
- la fête de Noël pour les enfants du village et leurs parents : le dimanche 27 novembre
- le téléthon : traditionnelle marche nocturne avec boisson chaude et animations :le vendredi 2 décembre 2022 à partir de 20h
- le marché de Noël de l'école : le vendredi 9 décembre en association avec l'école, rencontre du père noël et vente de crêpes, vin chaud. Tous les bénéfices de ce marché iront à l'école

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe fort sympathique, retrouvez-nous sur www.cdf78ve.ovh

Facebook

Tel : 0610983607

Email: contact@cdf78ve.ovh



L'ETE AU CENTRE DE LOISIRS

Enfin les vacances !!! Nous allons pouvoir profiter du centre tous les jours !

Pour toutes inscriptions ou renseignements, vous pouvez contacter la mairie ou nous contacter directement.
Tel : 01 34 85 56 83
Mail : alsh.vieilleglise@orange.fr

Été 2022 : Les grandes vacances

Au programme cette année pour les grandes vacances : Le cirque, activités manuelles, grands jeux, ateliers maquillages, déguisement, mais aussi sortie en forêt, pique-nique ...
Les enfants ont eu la chance d'occuper le jardin du centre tout l'été grâce au merveilleux temps que nous avons eu. Baignades tous les jours, siestes à l'ombre des arbres, et beaucoup de jeux !!!



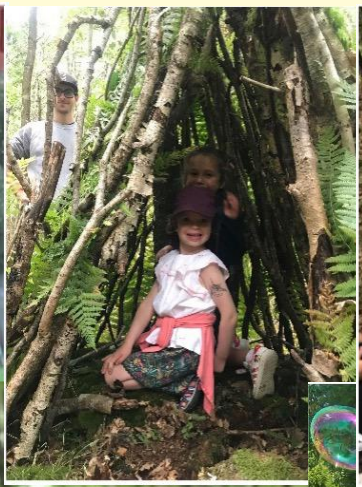







Nous avons déjà hâte de repartir l'année prochaine !!
Merci à l'incroyable équipe d'animation : Cyana, Mathieu, Hugues et Eloi. Et merci aussi à notre super chauffeur qui nous a suivi dans nos folles aventures toute la semaine : Bernard.

Août

Bientôt la rentrée, nous profitons de nos derniers moments de vacances au centre.





LA RENTRÉE

Nouveau rythme, nouveau thème : Les 4 éléments. Nous avons commencé par une présentation générale puis nos activités tourneront autour d'un élément par trimestre.
Et un dernier merci à nos ados qui sont bientôt prêts à prendre la relève !









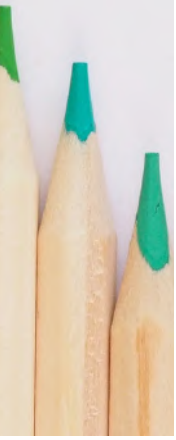

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DU VILLAGE

Même si la publication de cet article a lieu après la rentrée scolaire, ces quelques lignes sont écrites à la fin du mois d'août, alors que l'école est toute calme, toute propre, que les murs sont dépourvus de tout affichage et qu'elle n'attend plus que l'arrivée des 61 élèves qu'elle comptera à partir du 1er septembre.

Comme depuis plusieurs années maintenant, notre équipe est stable : Gwénola Fernandez, aidée par Clémence Surin accueillera 23 élèves en maternelle, Elodie Hydrio aura la charge du cycle 2 (CP-CE1-CE2) avec 20 élèves, enfin, je travaillerai avec les 18 élèves de cycle 3 (CM1-CM2).

Puisque l'année scolaire 2022-2023 débute à peine, revenons sur la fin de la dernière année scolaire.

Après un hiver difficile marqué par la gestion des protocoles sanitaires successifs, depuis le 14 mars, les règles se sont assouplies et nos élèves ont enfin pu venir à l'école sans porter le masque. Reprendre une vie normale a fait beaucoup de bien à tout le monde.

Nos projets de fin d'année ont donc pu se réaliser :

Les 3 classes de l'école se sont rendues, le 31 mai, au musée des impressionnismes à Giverny pour admirer les peintures de Monet.





Les élèves des 2 classes d'élémentaires ont participé à la course d'endurance la « Choupette-Marinette » aux Essarts le Roi (évènement annulé depuis 2 ans)









Les élèves de CM1-CM2 ont réalisé un projet vélo avec une sortie hebdomadaire dans notre magnifique milieu naturel proche de l'école. Ce projet s'est terminé par une nuit au gîte des Hauts- Bennières à La Celle les Bordes.



Les élèves de CP-CE1-CE2 ont également passée une nuit au gîte des Hauts-Bennières après avoir effectué une randonnée en forêt. Ils ont également travaillé sur la fabrication du papier avec un guide de l'ONF



La traditionnelle fête de fin d'année a enfin pu se dérouler le 24 juin. A la salle communale, les élèves ont présenté un spectacle à leurs parents avec l'aide de Bastien Ragot, notre intervenant en musique. Puis, après avoir mis à l'honneur les 11 CM2 quittant l'école primaire, la fête a continué dans la cour de l'école avec un barbecue et de nombreux jeux pour les enfants. Cette soirée a été très appréciée et nous remercions l'ensemble des parents qui nous ont aidés, le personnel communal présent et le comité des fêtes.







Lorsque vous lirez cet article, les apprentissages auront normalement déjà bien commencé.

Nous avons d'autres projets pour cette nouvelle année : nous vous parlerons de tout cela dans le prochain numéro du Petit Abbatien.

Le directeur, Mr SUPPO



Elagage de l'acacia

Le 25 juillet nous avons été amenés à procéder à un élagage sévère de l'acacia situé dans le « jardin de la bibliothèque ».



En effet comme le montre la photo, le tronc s'était fendu et une des branches de la fourche menaçait de s'effondrer sur le mur en pierres.



L'opération s'est déroulée en 2 temps : une première coupe de délestage pour éviter la chute puis un élagage propre de finition.
Nul doute, compte tenu de la vivacité de ce robinier, qu'il retrouvera un feuillage plaisant dès l'été prochain.

Schéma directeur de défense contre l'incendie

Après la mise en place de 2 poteaux incendie en 2019, 2 nouveaux hydrants ont été posés : un poteau au carrefour de la Patte d'oie (route de Rambouillet) et une bouche à l'intersection de la RD 73 et de la RD 61 (pour défendre les Rouches et le Bel Air).

Il reste pour finaliser les opérations du Schéma Directeur de Défense contre l'incendie à installer une bâche incendie aux Brulins.

Réalisation de marquage au sol

Afin de mieux organiser le stationnement impasse des Clérambault, un marquage au sol des cases de stationnement a été réalisé et une signalisation verticale a été posée.
Cette intervention a été également l'occasion de rénover les « dents de requin » et les passages piétons au niveau de l'école et de compléter le marquage dans la cour de l'école.



Fleurissement du jardinet de la mairie

A la fin du printemps un « chantier participatif » a rassemblé quelques habitants du village dans le jardinet caché entre la cantine et la classe maternelle. Ils ont d'abord nettoyé le sol et préparé les plates-bandes puis se sont tous retrouvés un samedi matin pour planter et mettre en place le paillage.



Un grand merci à tous ceux qui ont apporté leurs idées, leurs plants, leurs outils et matériel et de l'huile de coude avec un merci particulier à M. et Mme Seguin qui nous ont fait profiter de leur expertise.
Une table de pique-nique trouvera bientôt sa place dans ce cocon.



Entretien du village

La majeure partie de la zone urbaine est entretenue par le personnel communal à l'exclusion de la partie Sud.
Le cimetière et les zones extérieures sont entretenus par un de nos prestataires. Les fossés, les rigoles et les chemins sont entretenus soit par le SMAGER soit par la commune ; ces entretiens sont réalisés par les personnels du syndicat ou de la commune et par des prestataires extérieurs. Les fossés communaux sont fauchés selon des fréquences diverses (annuellement, tous les 2 ou 3 ans, ...)
La photographie montre un exemple d'entretien coordonné Commune/SMAGER.
En outre une balayeuse passe régulièrement (10 fois par an) dans les rues du village.



Utilisation des lingettes prohibée dans les toilettes

En littérature OUI, mais dans la vraie vie Lingettes ne rime pas avec Toilettes.



Le schéma est assez explicite et n'appelle pas d'autres commentaires. Sachez que les pompes de relevage de la station de la Patte d'Oie sont neuves mais qu'elles souffrent de l'afflux de lingettes. Faisons en sorte qu'elles restent en bon état de fonctionnement le plus longtemps possible. Nous comptons sur votre sens civique.

Nouvelle clôture au centre de loisirs

Afin d'améliorer la sécurité des espaces extérieurs du centre de loisirs, la clôture historique coté « bois Bourdon » a été remplacée par une clôture rustique, qui s'intègre dans l'environnement.



LOISIRS & CULTURE

MARCHE

Rendez-vous le mardi matin à 8h30 et le premier dimanche de chaque mois à 9h
Contact : Bernadette Nivert : 01 30 41 73 70



RANDO LOISIRS

Rendez-vous le mardi matin à 9h
Contact : Jean-Pierre Lechanteur : 01 34 94 90 65
ou 06 70 66 57 20
jeanpierre.lechanteur@neuf.fr

ACTIVITÉS MULTI-JEUX

Tarot, Belote, Scrabble, Rummikub et Rami.
Jeudi de 14h à 18h à la salle communale
Contact : B. Mancellier : 06 73 57 43 18
N. Marie : 06 61 17 08 54

Fils et Aiguilles

Venez coudre, tricoter, border et patworker le vendredi de 13h30 à 16h30
Dans une ambiance amicale à la salle communale
Contact :
Sylvie : 07 85 58 97 97
Jacqueline : 06 77 53 71 77

Temps Danse Jazz

À la salle communale :
Lundi de 9h30 à 10h30 : Pilates
Mardi de 19h à 20h : Pilates
Mardi de 20h à 21h : Pilates
Mardi de 21h à 22h : Barre au sol
Mercredi de 19h à 20h : Yoga
Jeudi de 20h45 à 21h45 : Cardio Latino
Contact :
06 21 55 35 99 ou tempsdanse78@gmail.com



Mdanse 78

Lundi 19h15 - 22h15 : Danse de salon
À la salle communale
Contact :
Martine Marouby : 06 72 87 94 95
Jean-Pierre Marouby : 06 72 87 94 84

RVE - 103.7 - Vivez votre région!

Chaque jour sur votre radio locale:
Des informations locales, nationales et internationales, des chroniques, sport, culturel, vie associative, histoire locale, consommation, jardinage, transports, petites annonces, offres et recherche d'emploi, talents locaux...
www.radiorve.com - 01 30 41 15 15

Il y a eu du nouveau pour l'Epi Rigoles !

Le **20 mai 2022** nous avons été heureux de vous retrouver lors de la réunion d'information publique à la maison communale ; Nous vous avons présenté le concept des épis, les résultats de l'enquête qui avait été diffusée dans le village et via les réseaux sociaux et vous avez pu rencontrer un représentant de l'association Bouge ton coq qui subventionne les ouvertures d'épis.

L'annonce a été faite de l'ouverture de l'épicerie le **25 juin 2022** au sein du local N°1de la salle communale en partenariat avec la mairie, le tout suivi d'un verre de l'amitié et de dégustation des produits de nos fournisseurs.





Nous avons actuellement pour fournisseurs : La ferme de la Quoiqueterie, la ferme de Coubertin, la ferme de Villeneuve, la ferme de Lafouasse, les potagers de Lepinay, les boulangeries la Budinerie et le Hérisson, La ferme de la Hunière, la conserverie Bond et Rebond, la brasserie la Barge, le torréfacteur Arlo's coffee, les légumes du Val de Loire et les rûchers du gâteau.

Après 1 mois et demi d'activité nous avons pu célébrer l'inauguration officielle de l'Epi Rigoles : le **10 septembre 2022**, vous avez été nombreux à venir nous voir et nous vous en remercions ; grâce à vous nous comptons déjà une cinquantaine de familles adhérentes à l'épicerie.

Discours de notre vice présidente Céline, de notre maire Jean Louis Duchamp, dégustation de produits locaux vendus à l'épicerie, Coupe symbolique du ruban et tirage au sort de la tombola avec 2 beaux paniers garnis gagnés par Julie et Vanessa et bien sur rencontres et partages.









Vous pouvez venir nous voir le samedi de 10h30 à 12h30 au local ou nous contacter par mail : epivieilleglise@mailo.com

LE FESTIVAL LES VILAINES PAR LES VOISAINES

Des jeunes de la région de Rambouillet se mobilisent pour la culture locale.
Le 10 septembre 2022, a eu lieu la première édition des Vilaines. Un festival de musique et d'art plastique de 12h à 23h sous la grange à Vieille-Eglise-en-Yvelines.



Les Voisaines est un comité associatif créé par des jeunes Yvelinois motivés par la valorisation d'une culture nouvelle, audacieuse et consciente. Certains d'entre eux ont grandi dans le village de Vieille-Eglise en Yvelines, à côté de Rambouillet, un village qui a animé leurs passions créatives durant toute leur enfance via l'organisation d'évènements culturels dans le village. Aujourd'hui, c'est accompagné de leurs meilleurs amis qui viennent des villages alentours qu'ils décident de se ré-approprier leur village qu'ils ont quitté pour ranimer la culture locale.

Au cœur de leur ambition collective, la grange. Source de leur inspiration, ce lieu oublié est sur le point de renaître pour devenir un lieu culturel, notamment grâce à une scène artistique jeune et diversifiée d'artistes musicaux et plasticiens qui pourrait de nouveau faire rayonner ce lieu au charme brut.



INFORMATIONS DIVERSES

Collecte pour l'Ukraine

Deux permanences ont été organisées le Samedi 19 mars et le Mercredi 23 mars. La CART a acheminé cette collecte vers la Pologne. Nous remercions toutes les personnes ayant participé à cette collecte.



Cérémonie du 8 mai

Le Samedi 8 mai 2022, le Maire et le conseil municipal se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer la victoire de la seconde guerre mondiale.



Bibliothèque Municipale

C'est la rentrée…et bien sûr votre bibliothèque est là pour vous accueillir de plus en plus nombreux.
Les enfants de l'école viendront comme chaque année, une classe par semaine, chercher des livres avec leur enseignant et une maman bénévole.

Les contes musicaux reprendront le samedi en fin de matinée. Cet horaire convient mieux aux petits que l'heure de la sieste… Avec une dizaine d'enfants le samedi 4 juin, nous l'avons constaté…les dates seront envoyées par courriel aux adhérents.

Le dernier trimestre scolaire 2022 nous avons exposé du 21/05 au 20/06 les peintures de Jean-François GROISY, architecte, habitant notre village. Le thème : la nature aux alentours…
Il a eu la gentillesse de recevoir à 2 reprises les enfants de l'école pour présenter les tableaux et les faire parler sur l'art. C'était justement un thème choisi cette année là par les enseignants…heureux hasard…
Avant décembre nous achèterons les nouveautés littéraires de la rentrée grâce à la subvention généreuse de la mairie.
Pour les nouveaux habitants : venez vous inscrire. C'est gratuit ! et si rare de nos jours…
Nous vous attendons nombreux à nos horaires habituels :

Mardi de 16h30 à 19 h
Samedi de 10 h à 12h.
6 rue de la ferme.
Et si vous deveniez bénévoles ? on vous formerait avec plaisir…





SICTOM

Plus simple le tri !

A partir du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages dans le bac de tri. La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant triés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères. Pas toujours facile de déterminer quels emballages plastiques devaient être déposés dans le bac jaune !

A partir de 2023, plus besoin de se poser de questions : si c'est un emballage, il se trie !

Vers plus de recyclage

Les emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage travaillent ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Cela permettra de produire de nouveaux emballages ou objets. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé… Des solutions existent et aujourd'hui, pour recycler plus, il faut trier plus d'emballages !

- Dans le bac emballages : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films plastiques, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique …

- Dans le conteneur à verre : emballages en verre, bouteilles, flacons pots et bocaux.



Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes présentes sur les emballages. Pour vous aider :

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (évitez de les imbriquer).

Désormais, plus de doute, tous les emballages se trient !

Si vous constatez que votre bac est trop petit, demandez-en un plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet www.sictomregionrambouillet.com. Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.

Paroisse

SAINT GILLES, LE SAINT PATRON DE NOTRE VILLAGE

Nous connaissons mal celui qui est le Saint Patron de notre village, qui avait donné dans le passé à la fête communale le nom de « fête de la Saint-Gilles ». Une messe solennelle a ainsi été célébrée ce samedi 17 septembre 2022 à 18h30. En paroisse nous espérons pouvoir redonner à cette fête tout son faste le partage d'une brioche bénie... et pourquoi pas la sonnerie des trompes de chasse comme cela se faisait autrefois !

Saint Gilles est né en Grèce au Ve siècle, il se fit très tôt remarquer par sa générosité et son souci des plus démunis. Il a accompagné Saint Césaire d'Arles dans la fondation de l'abbaye de Saint Gilles du Gard, au carrefour des pèlerinages vers Rome, et Saint Jacques de Compostelle. Une des voies de ce fameux pèlerinage porte le nom de « chemin de Saint Gilles ».

Il quitta son abbaye pour devenir un ermite, reconnu par les Grands d'alors (comme Charlemagne venu demander pardon pour ses conquêtes sanglantes) et également du fait des nombreuses guérisons en faveur des plus malheureux.

La légende qui figure dans la peinture murale de l'église raconte que lorsqu'il vivait en forêt, et manifestait son intérêt pour toute la création il fut blessé à la main en protégeant une biche tirée par un archer.

La prière à Saint Gilles garde toute son actualité :
« Depuis des siècles, les chrétiens t'invoquent contre la peur de l'orage, de l'incendie, du mal et de la mort. Apprends-nous à bannir toute crainte, dans l'abandon à la Providence qui nous accompagne tous les jours comme la biche qui te soutenait dans ta solitude…Aide et soulage ceux qui sont malades à cause du mal de vivre actuel et des difficultés quotidiennes…Rends-nous responsable de la communauté chrétienne qui t'a choisi comme Saint Patron. »
Le Père dos Santos, curé de la paroisse, nous confirmé son intention de célébrer une messe régulière dans notre clocher. LA PROCHAINE MESSE AURA LIEU LE SAMEDI 12 NOVEMBRE À 18H30. Plus d'informations sur le panneau de l'église ou sur le site : http://echoclochers.free.fr



Prix de Vieille Eglise



En partenariat entre la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires et la Société des Courses Hippiques de Rambouillet, s'est couru sur l'hippodrome de Rambouillet, le 4 septembre dernier, le prix de Vieille Eglise en Yvelines.
Cette course de trot attelé réservée aux juments a été remportée par Jasonia Danica entrainée et drivée par un jockey champion du monde, Philippe Vercruysse.
Valérie Labati et Jean Louis Duchamp étaient, pour cette occasion, les invités de Bernard Marie le président de la Société des Courses.
Un stand avait été mis à la disposition des associations et structures du village pour qu'elles puissent présenter les nombreuses activités proposés dans le village (le comité des Fêtes, le centre de loisirs, l'Epi Rigoles, la bibliothèque, la marche, les Voisaines, les joueurs de cartes et de jeux de plateau,….).
Des invitations avaient été proposées aux villageois, ainsi de nombreux abbatiens (vieux mais aussi plus jeunes) ont pu profiter de cette belle après-midi ensoleillée sur l'hippodrome, patrimoine méconnu de notre beau territoire.
Prochaines réunions les 2 et 9 octobre .



Le repas des aînés

Il aura lieu le samedi 19 novembre 2022 à la ferme du bout des prés à Cernay-la-Ville pour un déjeuner avec animation musicale et après-midi dansant.
Une invitation vous parviendra prochainement.

Permanence conseil énergie

La conseillère énergie de Rambouillet Territoires effectue des permanences afin de vous informer sur la rénovation et la performance énergétique de votre logement. Le samedi matin dans différentes Mairie du territoire et du lundi au vendredi dans les locaux de Rambouillet Territoires (22 rue Gustave Eiffel à Rambouillet).
Sur rendez-vous : 01 83 75 06 05 ou par mail à l'adresse : conseil.energie@rt78.fr

Commune de Vieille-Eglise-en-Yvelines

PROCES-VERBAL DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 avril 2022

L'an 2022 et le 08 avril à 20 h 34, le Conseil Municipal de la commune de Vieille-Eglise-en-Yvelines, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le préau de l'école communale en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Jean-Louis DUCHAMP, maire.

Date de la convocation : 04/04/2022
Date d'affichage : 04/04/2022

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12 (11 à l'ouverture de la séance)

Présents :
Jean-Louis DUCHAMP, Jean-Yves DELABBAYE, Annick FIGONI, Christian MORVANNIC, Frédéric AMOSSÉ, Bernard BADUEL, Myriam HEURTAUX, Dominique LE DU, Sylvie CHEVALLIER, Olivier PÉNOT (arrivée à 21h14 : délibération 2022.07), Valérie LABATI, Carine DELABBAYE

Absents excusés :
Jonathan TREBOIS, Rosa DA SILVA (pouvoir donné à Sylvie CHEVALLIER), François PETIPAS (pouvoir donné à Sylvie CHEVALLIER)

A été nommé secrétaire : Christian MORVANNIC

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2022
2. Délibération : Approbation du compte de gestion 2021
3. Délibération : Approbation du compte administratif 2021
4. Délibération : Affectation du résultat 2021
5. Délibération : Vote des subventions attribuées aux associations
6. Délibération : Vote des taux de fiscalité directe locale
7. Délibération : Vote du Budget Primitif 2022
8. Communications du Maire
9. Informations (commissions urbanisme, environnement, travaux, communication, syndicats)
10. Questions diverses

Le quorum étant atteint (11), la séance est ouverte à 20h34.

1.Procès-verbal de la séance du 18 février 2022

Le procès-verbal de la séance du 18 février 2022, est approuvé à l'unanimité.

Sur sollicitation de M. Le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :
Délibération remboursement de frais engagés par un agent pour les activités du centre de loisirs.

DÉLIBÉRATIONS

2.Délibération approbation du Compte de Gestion 2021 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire informe l'assemblée que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice budgétaire 2021 a été réalisée par le Receveur Municipal et que le compte de gestion établi par ce dernier pour la Commune (M14) est conforme au Compte Administratif.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Maire et du Compte de Gestion du Receveur Municipal,

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ÉMET UN AVIS FAVORABLE sur le Compte de Gestion de la commune du receveur Municipal pour l'exercice 2021 et dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

3. Délibération : Approbation du Compte Administratif 2021 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération prenant acte du compte de gestion 2021,
Sur le rapport de Monsieur le Maire,
Sous la présidence de M. Jean-Yves DELABBAYE, Monsieur Jean-Louis DUCHAMP s'étant retiré au moment de l'approbation du Compte Administratif 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2021 du budget commune qui s'établit comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes (a)	751 874,29 €	79 306,07 €
Dépenses (b)	661 505,10 €	106 351,23 €
Résultat (c) (*a-b*)	90 369,19 €	- 27 045.16 €
Report 2020 (d)	443 539.35 €	- 31 423,83 €
Résultat de clôture (c+d)	533 908,54 €	- 58 468,99 €

Pour mémoire, les restes à réaliser en investissement sont de 35 652.34 € pour les dépenses, 116 918 € pour les recettes.

- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

4. Délibération : Affectation du résultat 2021

Arrivée d'Olivier PENOT à 21h14

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 2022.05 du 8 avril 2022 prenant acte du compte de Gestion 2021 de la Commune,
Vu la délibération n° 2022.06 du 8 avril 2022 prenant acte du Compte Administratif 2021 de la Commune,

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Compte Administratif 2021 de la commune laisse apparaitre les résultats suivants :

Budget communal :

- En section de fonctionnement : 90 369.19 €
- En section d'investissement : - 27 045.16 €

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur l'affectation de ces résultats sur le budget primitif 2022 de la commune de la façon suivante :

En section de fonctionnement
- compte 002 : résultat reporté 533 908.54 €

En section d'investissement
- compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé 0,00 €
- compte 001 : déficit (résultat d'investissement) - 58 468.99 €

Pour mémoire, les restes à réaliser sont de 35 652.34 € pour les dépenses, 116 918 € pour les recettes.
Les écritures devront être prévues sur le budget communal.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité l'affectation des résultats 2021 à reporter sur le budget primitif 2022 de la commune tels que proposés.

5. Délibération Subventions 2022 aux associations

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les demandes de subventions de fonctionnement émises par les Associations Communales ainsi que par divers organismes d'intérêt général,
Considérant que les membres du Conseil Municipal qui sont adhérents d'association ne prennent pas part au vote concernant leur association,

Sur rapport de Monsieur Le Maire,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

- **Décide** d'attribuer aux associations les subventions 2022 telles que :

Comité des Fêtes	3 000,00 €
Union des Amis du Parc	80,00 €
SARRAF	40,00 €
Prévention routière	100,00 €
Radio Vieille Eglise	400,00 €
ADMR	200,00 €
Icsy	100.00 €
Confiance	150,00 €
TOTAL SUBVENTIONS	**4 070,00 €**

- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2022 (article 6574),
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

6. Délibération vote des taux des impôts directs

Pour rappel, le conseil municipal a voté en 2021 les taux suivants pour les contributions directes :

- Taxe Foncier bâti : 25.74 % (soit 14.16% taux communal + 11.58% transfert du taux du département)
- Taxe Foncier non bâti : 60.08 %

La présente délibération propose d'adopter les taux des contributions directes (taxe du foncier bâti et taxe du foncier non bâti).

La loi de finances pour 2020 prévoyait la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023. Pour compenser la suppression de la TH, le montant de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), perçu auparavant par le département sur leur territoire est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de taxe foncière sur les propriétés bâties perçu par les communes est l'addition du taux communal et du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le total reste le même in fine pour le contribuable.

Le produit issu du nouveau taux appliqué aux bases fera l'objet d'un ajustement par un coefficient correcteur déterminé par les services fiscaux afin que le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties après transfert, corresponde au montant de taxe d'habitation et de taxe foncière avant réforme.

Le taux de TH est figé depuis 2020 jusqu'en 2022 inclus. Les communes pourront voter à nouveau un taux de taxe d'habitation en 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1639A et 1636B sexies,
Vu les lois de finances successives et notamment la loi de finances 2021,

Considérant l'état 1259 transmis par l'Etat,

Considérant l'équilibre du budget de l'exercice,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2022 comme suit :
  - Taxe Foncier bâti : 25.74 %
  - Taxe Foncier non bâti : 60.08 %

7. Délibération vote du Budget Primitif 2022 de la commune

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Vu la délibération n° 2022.05 du 8 avril 2022 prenant acte du compte de Gestion 2021 de la Commune

Vu la délibération n° 2022.06 du 8 avril 2022 prenant acte du compte Administratif 2021 de la Commune,

Vu la délibération n° 2022.07 du 8 avril 2022 relative à l'affectation des résultats 2021 vers le Budget Primitif 2022 communal,

Monsieur le Maire détaille les prévisions budgétaires globales de la section de fonctionnement et d'investissement du budget primitif 2022 communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- vote le budget primitif 2022 « équilibré par section » de la commune tel que présenté ci-dessous :

- **Section de fonctionnement : 1 187 524.54 €**
- **Section d'investissement : 517 566.00 €** *(*dont restes à réaliser 35 652.34 € pour les dépenses, 116 918 € pour les recettes*)*

8. Délibération remboursement de frais à un agent de la commune

Vu la facture du magasin ACTION en date du 05/04/2022 pour un montant de 92.56€, relative aux activités du centre de loisirs,

Considérant que le magasin ACTION a refusé le paiement par mandat administratif,

Considérant que Mme Julie BOLZER a dû avancer la somme de 92.56€ pour l'achat d'articles destinés aux activités du centre de loisirs,

Considérant que cette procédure est exceptionnelle,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Autorise le remboursement de la somme 92.56€ à Mme Julie BOLZER sur présentation de justificatifs

9.Communications du Maire

- ✓ La nouvelle association loi 1901 « Les voisin-e-s » a été créée par 2 jeunes habitantes de Vieille-Eglise qui souhaitent dynamiser le village et valoriser la grange à proximité de la mairie en y organisant un festival d'art et de musique à l'automne. Cela constituera un lieu de rencontres et d'échanges avec la participation de producteurs locaux.
- ✓ La Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires va lancer une consultation dans le cadre de la restauration collective « Bas Carbone. ».
- ✓ Les habitants de la commune ont été sollicités par Illiwap pour participer au projet d'embellissement et de fleurissement du village. Un emplacement a été aménagé côté gauche de la mairie pour recevoir les poubelles qui sont désormais cachées (celles-ci étaient auparavant à proximité immédiate de la cantine).
  La commission environnement avec l'appui de férus du jardinage envisage d'aménager le jardinet situé à gauche de la mairie par diverses plantations.
- ✓ Une collecte au profit de l'Ukraine a été organisée à la maison communale, par des bénévoles, avec un bon retour
- ✓ Fête du printemps organisée par le Comité des Fêtes le 02/04 dernier, la brocante annuelle aura lieu le 8 mai route de l'Etang de la Tour.

10.Informations :

- Commission urbanisme :
  La prochaine commission aura lieu mercredi 13 avril

- Commission Environnement :

  La commission s'est réunie le 29 mars
  Une permanence info Energie, organisée par Rambouillet Territoires aura lieu demain à la mairie.
  Projet d'installation d'une haie à l'automne qui protègerait le verger et améliorerait la biodiversité.
  Un nouvel éclairage a été installé dans le local mis à disposition de l'Epicerie participative l'Epi Rigoles ; le radiateur sera également remplacé
  Un questionnaire a été adressé aux habitants, les résultats seront présentés le 20 mai à la maison communale.

- Ecole : Le conseil d'école est prévu en juin
  L'étude dirigée du soir est assurée uniquement par Mme Gwenola FERNANDEZ durant l'absence Mme Isabelle LE ROY

- Réunion du Comité syndical du SMAGER hier au cours de laquelle le budget a été voté.

11.Questions diverses

- ✓ Une habitante s'est manifestée auprès de la mairie concernant le rachat d'une partie d'un futur terrain communal
- ✓ Le centre de loisirs organise un mini camp l'été prochain, les tarifs seront votés lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h54

NUMEROS UTILES

Depuis un téléphone fixe

Gendarmerie : 01.61.08.61.50
Hôpital : 01.34.83.78.78
Centre anti-poison : 01.40.37.04.04

S.O.S. Amitiés : 08.20.06.60.66
Enfance en difficultés (numéro vert) : 08.00.05.01.23
Jeunes Violence Ecoute (numéro vert) : 08.00.20.22.23

Sécurité sociale : 36 46
URSSAF : 01.39.24.78.78
C.A.F. : 01.34.57.32.00
Impôts : 01.34.94.16.00
Conseil Départemental (route) : 01.34.57.32.40
EDF/GDF : 08.01.01.01.78
Eau (Saur) : 08.10.07.70.78
Sictom (enlèvement encombrants) : 08.00.49.50.61

Mairie de Vieille-Eglise-en-Yvelines : 01.30.41.16.13
Ecole communale de Vieille-Eglise-en-Yvelines : 01.30.41.82.63
Centre de Loisirs : 01.34.85.56.83
Radio Vieille-Eglise (R.V.E.) : 01.30.41.15.15
Bibliothèque municipale de Vieille-Eglise-en-Yvelines : 01.30.59.85.81

POMPIERS : 18
SAMU Urgences Médicales : 15
Police-Gendarmerie : 17
Urgences avec portable (Pompiers ou Police) : 112